

Le denier de l'Église

L'Église ne vivant que de dons (aucune subvention ni de l'État évidemment ni du Vatican) et 180 personnes étant salariées du diocèse d'Albi, elle compte sur la générosité pour faire face à ses besoins et accomplir sa mission d'évangélisation, notamment pour les nouvelles générations, célébrer des sacrements, ...

Le denier de l'Église, appelé autrefois « denier du culte », est une offrande importante, qui permet aussi à l'Église de rémunérer les personnes engagées à son service et de financer leurs formations.

C'est une offrande que les fidèles sont invités à donner à l'Église une fois par an.

C'est une contribution volontaire par laquelle tout baptisé manifeste son appartenance à l'Église catholique et son souci qu'elle continue sa mission.

[Donner en ligne :](#)

